Lettre de Jean-Paul Garnier à Antoine Pinay sur le plan Beyen (20 avril 1955)

Légende: Le 20 avril 1955, peu avant la publication du "plan Beyen", l'ambassadeur de France aux Pays-Bas, Jean-Paul Garnier informe son gouvernement des discussions en cours au sein du gouvernement néerlandais et entre celui-ci et le gouvernement belge sur des projets de relance d'intégration européenne. Les informations publiques sont encore limitées mais l'ambassadeur s'attend à plus de précisions après la rencontre prochaine entre le ministre néerlandais des Affaires étrangères Johan Willem Beyen et son homologue belge Paul-Henri Spaak.

Source: M. Jean-Paul Garnier, Ambassadeur de France aux Pays-Bas, à Son Excellence Monsieur Antoine Pinay, Ministre des Affaires étrangères (La Haye, 20 avril 1955), Nouvelle initiative du Ministre des Affaires étrangères néerlandais en faveur de l'intégration économique européenne. 1955. 2p.Archives historiques de l'Union européenne. Ministère des Affaires étrangères français. MAEF.DECE. Division économique et financière: service de coopération économique (1945-1967). Communauté économique européenne, MAEF.DECE-5. Relance de l'idée européenne, MAEF-611.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République Française
Avec l'autorisation du ministère des Affaires Etrangères

Avertissement: Ce document a fait l'objet d'une reconnaissance optique de caractères (OCR - Optical Character Recognition) permettant d'effectuer des recherches plein texte et des copier-coller. Cependant, le résultat de l'OCR peut varier en fonction de la qualité du document original.

URL:
http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_jean_paul_garnier_a_antoine_pinay_sur_le_plan_beyen_20_avril_1955-fr-0218cc65-3f63-413b-ba0c-1f522ef7d06b.html

Date de dernière mise à jour: 22/02/2017

A 30-6

48

AMBASSADE DE FRANCE
AUX PAYS-BAS

N° 669/EU

La Haye, le 20 Avril 1955.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES
21 AVR 1955
SECRÉTARIAT

M. Jean-Paul GARNIER
Ambassadeur de France aux Pays-Bas
à
Son Excellence Monsieur Antoine PINAY
Ministre des Affaires Etrangères
- DIRECTION DES AFFAIRES
ECONOMIQUES ET FINANCIERES -

PARIS.

a.s. Nouvelle initiative du Ministre des Affaires Etrangères néerlandais en faveur de l'intégration économique européenne.-

Cette Ambassade a signalé au Département qu'à l'occasion du débat de ratification des Accords de Paris à la Deuxième Chambre, M. BEYEN avait annoncé qu'il envisageait de prendre une initiative en vue de relancer la politique d'intégration européenne (ref. ma communication N° 166 du 1er Avril 1955).

p. j. 2

Selon le communiqué publié par l'Agence A.N.P. (mon télégramme N° 178), le Ministre des Affaires Etrangères néerlandais aurait l'intention de soumettre aux six Ministres des pays membres de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier des propositions s'inspirant du plan qu'il avait soumis en septembre 1953 à la Conférence de Rome concernant les attributions économiques de la

.../...

Communiqué à :
- DIRECTION EUROPE
- SERVICE INFORMATION ET PRESSE.

www.cvce.eu

Communauté politique européenne qui était alors à l'étude. Les aménagements à apporter à ce plan pour l'adapter à la situation actuelle, feront l'objet d'une consultation préalable des Ministres des Affaires Etrangères du BENELUX. Une visite à La Haye de M. SPAAK est prévue à cet effet pour le 23 avril prochain.

Dans l'attente de cette confrontation des points de vue des deux hommes d'Etat sur les méthodes à suivre pour promouvoir l'intégration économique, le Conseil des Ministres néerlandais a entendu hier un exposé du Ministre des Affaires Etrangères. Faute de précisions sur la position qui sera finalement adoptée par le gouvernement, la presse des partis de la coalition n'a donné jusqu'ici que peu de publicité aux nouveaux projets BEYEN.

Je n'ai relevé, dans les journaux libéraux "ALGEMEEN HANDELSBLAD" et "VADERLAND", que les deux éditoriaux dont le Département voudra bien trouver ci-joint la traduction et qui expriment des avis opposés. Je ne manquerai pas dans le courant de la semaine prochaine de saisir la première occasion favorable pour demander au Ministre des A. E. le résultat de ses entretiens avec M. SPAAK et la forme qu'il entend donner à ses prochaines propositions./.

www.cvce.eu